



Implication de la CTG dans la nouvelle organisation du CNIG

Café géomatique du lundi 3 octobre 2022

CONTEXTE

2016 – Etude de rapprochement Afigéo / CNIG pour le rapprochement des structures d’animation et de coordination pour la mutualisation des moyens -> centre de ressources commun :

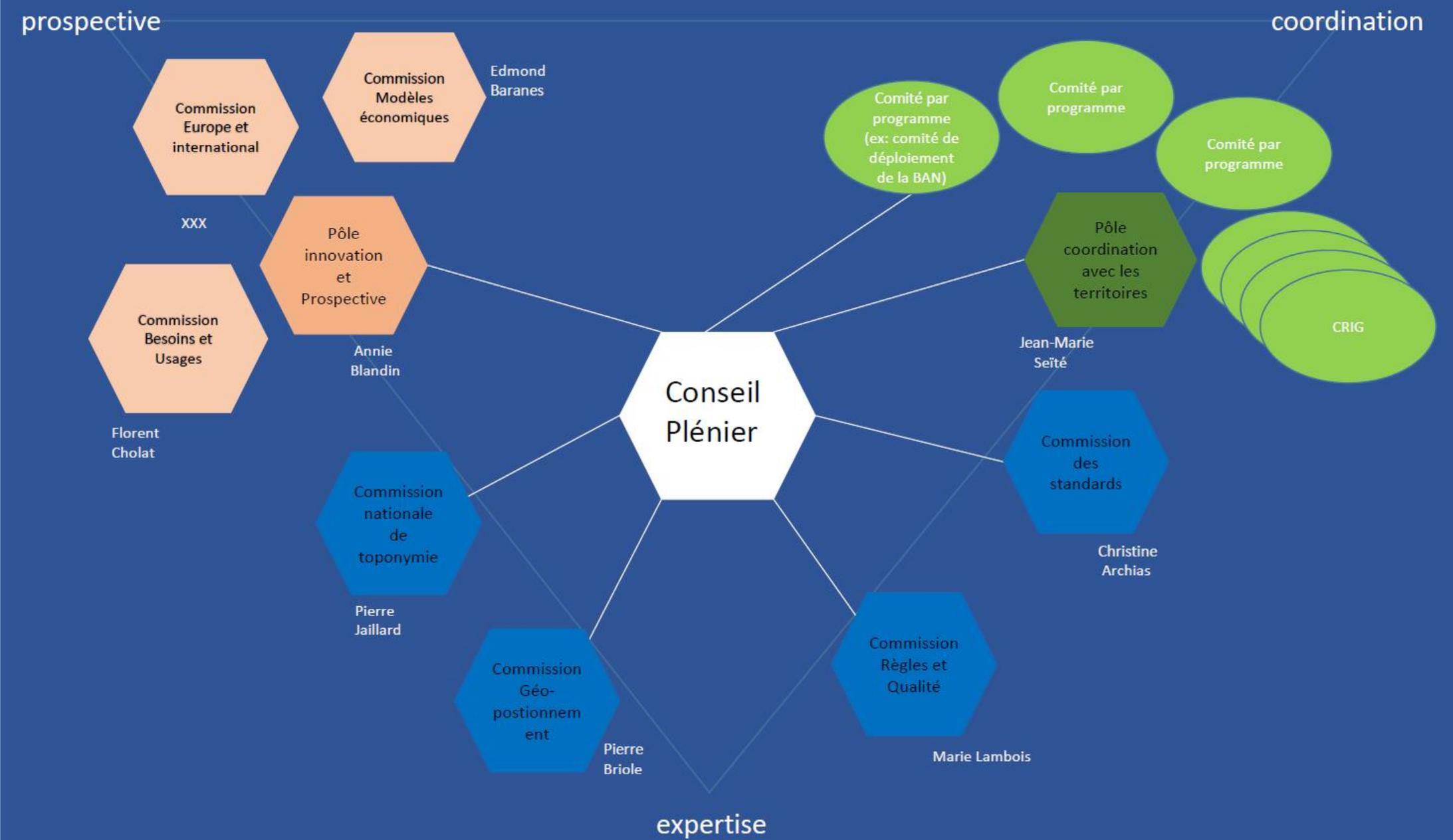
- AFIGEO = création de débat, la promotion et l’opérationnel
- CNIG = organisme institutionnel, la standardisation et la coordination INSPIRE

2018 - Rapport députée Mme Valérian FAURE-MUNTIAN sur « Les données géographiques souveraines » renforce le rôle de pivot du CNIG:

- Pilotage de la donnée géographique,
- Etablir la donnée géographique comme un point d’appui pour la connaissance des territoires et de la transition écologique

Propositions opérationnelles en Conseil plénier le 1^{er} décembre 2021

L'ORGANISATION



PÔLE DE COORDINATION AVEC LES TERRITOIRES

Missions :

- Assurer le lien avec les comités régionaux de l'information géographique (CRIG) ou les instances ou plateformes régionales qui en assument les fonctions,
- Centraliser l'information et informer sur l'avancée des programmes d'envergure nationale ou européenne et organiser les concertations nécessaires au déploiement de ces programmes,
- Elaborer, collecter et diffuser des recommandations, guides de bonnes pratiques, techniques, juridiques auprès des acteurs au niveau régional.

Organisation :

- Désignation de correspondants du CNIG dans chaque région, chargés de relayer les conclusions du CRIG ou des instances diversifiées (comités de plateforme, CRP IGN,...),
- Organisation d'une réunion annuelle des correspondants du CNIG pour recueillir les besoins exprimés par les CRIG et organiser la concertation avec les acteurs nationaux,
- Participation aux comités de déploiement de programmes spécifiques qui requièrent une forte coordination avec les territoires (exemple BAN). Possibilité de créer des comités ad-hoc pour de nouveaux programmes.

En assurant une bonne articulation avec l'Afigéo sur son action en matière d'animation.

2 séances : 28/03 et 7/09

COMITE OCS-GE

Missions :

- Proposer des méthodes d'articulation (constitution et mise à jour) entre les bases de données d'occupation du sol produites par les collectivités et la base nationale d'occupation du sol grande échelle afin de :
 - Maximiser la mutualisation de la production de donnée par les acteurs publics,
 - Faciliter le partage et le croisement de données,
 - S'assurer que les besoins et usages de ces données au service des politiques publiques sont couverts.
- S'assurer de la prise en compte l'ensemble de la diversité des situations des territoires, y compris pour les territoires n'ayant pas encore de données d'occupation du sol à grande échelle.
- Veiller à la prise en compte l'état de l'art en matière de méthodes et outils de production avec une vision des évolutions prévisibles (utilisation de l'Intelligence artificielle, des images satellitaires, ...).

Réunion de préfiguration le 9/09/2022

1^{ère} séance à venir.

MERCI DE VOTRE ATTENTION

Des questions, propositions ou remarques?

boris.ruelle@ctguyane.fr